N’insultez pas les morts, car ils sont parvenus à ce qu'ils ont avancé comme œuvres.

'Â`ichah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : « N’insultez pas les morts, car ils sont parvenus à ce qu'ils ont avancé comme œuvres. »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) explique l'interdiction d'insulter les morts, de s'en prendre à leur honneur, et que ceci fait partie des vils caractères. En effet, ils sont parvenus à ce qu'ils ont avancé comme œuvres, qu'elles soient vertueuses ou viles. De plus, loin de leur parvenir, ces insultes n'atteignent et ne blessent que les vivants.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5364

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee